



PARTICIPATION CITOYENNE, QUARTIERS, SÉCURITÉ

Violences urbaines : poursuite de la démarche

À la suite du décès du jeune Nahel lors d'un contrôle routier, des violences urbaines avaient éclaté dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 juin 2023, à Saint-Brieuc comme dans 750 villes de France (dégradation de mobiliers urbains, incendie de véhicules, dégradation de biens publics et de commerces, affrontements avec la Police). Ces événements ne sont pas à banaliser et c'est dans ce contexte exceptionnel que la Ville avait souhaité prendre un temps d'analyse collectif autour de ces événements, avant d'élaborer un plan d'actions concrètes. Au regard de la complexité des phénomènes de violences urbaines, les réponses sont nécessairement multi-thématiques et organisées dans le temps et l'espace.

Publié le 28 juin 2024

Le temps de l'analyse

Une conférence-table ronde en février

Le premier temps de ce travail s'est traduit par une analyse des violences urbaines à l'échelon national. Le mercredi 21 février a eu lieu une conférence animée par le sociologue Thomas Sauvadet, en présence d'acteurs locaux qui ont pu s'exprimer sur ces événements.

Un temps d'échange avec les Briochin.e.s en mai, restitution lors de la Journée Citoyenne

En mai, les élus et services municipaux, ainsi que les acteurs associatifs briochins sont venus à la rencontre des habitants pour échanger autour de leur vécu sur les violences urbaines. Un retour vers les habitants de ce recueil de témoignages a été initié de la journée citoyenne le samedi 25 mai à Balzac (à l'emplacement des anciennes tours).

Après cette phase d'écoute des habitants, est venu le temps des mesures qui sont et seront mises en œuvre. C'était une volonté affirmée de la municipalité après cet épisode de violences.

Le temps des actions

C'est ainsi l'ensemble des services municipaux qui a développé des outils pour se rapprocher encore davantage des populations, adapter les dispositifs et conduire des actions concrètes, à titre d'exemples (liste non exhaustive) :

1. Appel à projets de « loisirs enfance jeunesse hors les murs » pour l'été 2024 en lien avec les associations d'éducation populaire;

2. Mise en place d'actions de médiation sociale avec le recrutement de deux agents, présents en horaires atypiques, sur l'espace public, avec des rendez-vous dans les quartiers via les « cafés citoyens ».

Les premières dates :

Lundi 1er juillet, de 14h30 à 16h30 : rue de Saint-Malo

Vendredi 5 juillet, de 14h30 à 16h30 : Place Alsdorf

Lundi 8 juillet, 16h30 : à la croisée de Balzac, à l'emplacement des anciennes tours;

3. Création de deux groupes de travail multi partenarial, pilotés par la Ville, au bénéfice de la jeunesse, avec les associations d'éducation populaires, l'Éducation Nationale, les acteurs de l'action sociale et ceux de la Police et de la Justice ;

4. Mise en place d'un projet, financé par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), autour de la « Prévention de la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants » avec un axe « Valorisation des réussites des parcours des jeunes » ;

5. Élaboration d'un projet éducatif territorial (PEDT) ;

6. Mise en place d'actions touchant directement au cadre de vie : marches exploratoires, diagnostics en marchant thématiques, modification du zonage d'éclairage public avec le maintien et l'instauration de l'éclairage public sur plusieurs rues et places, acquisition d'une seconde caméra mobile, entretien et hausse de la qualité de service par le bailleur et dans l'espace public dans les quartiers.

A l'approche du premier anniversaire de la mort de Nahel, conjugué à l'organisation d'élections législatives, la municipalité reste pleinement mobilisée pour que les valeurs de vivre-ensemble et de respect puissent s'imposer.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)